

I.—*L'honorable Joseph Royal—Sa vie—Ses œuvres,*

Par M. le juge L. A. PRUDHOMME.

(Lu le 22 juin 1904.)

Un auteur a dit quelque part, qu'il faut se défier surtout de deux classes de personnes: de ses ennemis et de ses amis, parce que les premiers sont généralement injustes ou pour le moins, d'une sévérité outrée, tandis que les seconds, entraînés inconsciemment par une indulgence extrême, versent facilement dans le défaut contraire. Il est évident que je ne compte, au sein de cette société, qui représente l'élite intellectuelle du pays, que des amis, dont l'cessive et trop flatteuse sympathie m'a valu l'honneur d'être associé à vos travaux académiques et d'occuper le fauteuil d'un homme avec lequel mon existence a été intimement liée.

Au surplus, ce touchant témoignage de bienveillance, je le conçois, s'adresse au groupe de vos compatriotes du Nord-Ouest et c'est en leur nom que je vous prie d'accepter l'expression de ma plus cordiale gratitude.

Vous ne pouviez m'inviter à parler de quelqu'un dont le souvenir me fut plus cher et plus précieux à plus d'un titre. Aussi ce sera un devoir bien agréable pour moi de pouvoir rendre à sa mémoire le juste tribut d'hommage et d'affection sincère que je lui porte.

En prolongeant son éloge, je ne ferai, je le sais, qu'augmenter vos regrets de l'avoir sitôt perdu, tout en vous faisant éprouver davantage ma propre infirmité.

---

L'honorable M. Royal a été mêlé à bien des événements importants de notre histoire et en déroulant devant vous les diverses phases de sa carrière, toute consacrée au service de son pays, j'aurai occasion d'indiquer brièvement le milieu dans lequel il a été appelé à faire sentir son action bienfaisante et la direction qu'il a donnée à l'élément Français de Manitoba, dans les situations troublantes qui signalèrent le berceau du régime constitutionnel, à la Rivière Rouge. Afin de mettre en pleine lumière cette figure si loyale et si éminente et mieux faire saisir les traits saillants de son caractère, il importe de mettre en relief le théâtre sur lequel il a déployé les hautes facultés de son intelligence et les nobles sentiments de son cœur si Français et si catholique.

La vie de M. Royal se divise en trois parties bien distinctes. La première comprend ses premières armes dans le journalisme, alors que la Divine Providence le préparait à son insu, par l'étude et le travail,